**Les sacs plastiques et le problème de la pollution en France**

Les sacs plastiques sont composés pour la plupart de polyéthylène, une matière dérivée du pétrole. Ils sont résistants, réutilisables, légers, imperméables… Il faut dire que l’invention est pratique ! Toutefois, si sa production est à la fois simple et rapide, il faut [compter entre 100 et 400 ans](http://www.lefigaro.fr/sciences/2014/06/26/01008-20140626ARTFIG00315-cinq-chiffres-pour-se-convaincre-de-la-nuisance-des-sacs-plastique.php) pour qu’il se désagrège complètement. Les littoraux sont ainsi les premiers touchés puisque plus de 120 millions de sacs polluent les côtes françaises. Dans l’eau, c’est une véritable « mer de plastique » qui se forme : 75% des déchets retrouvés en mer sont de plastique.

Chaque année, 100 000 mammifères marins meurent de l’ingestion du plastique. [Les tortues sont les plus touchées](http://www.leparisien.fr/environnement/nature/le-sac-plastique-le-serial-killer-des-mers-30-04-2015-4737473.php) car elles confondent la forme des sacs avec celles des méduses. De la même manière, plus d’un million d’oiseaux meurent en les confondant avec des œufs de poisson flottants à la surface de l’eau.

Enfin, en se dégradant, le plastique se fractionne en particules microscopiques qui contaminent le sol et l’eau. On retrouve ainsi du plastique dans l’estomac de la plupart des animaux, dans des proportions que [l’homme retrouvera dans son assiette](https://www.bioalaune.com/fr/actualite-bio/32956/pollution-marine-si-vous-mangez-du-poisson-vous-ingerez-du-plastique), tout en haut de la chaîne alimentaire.

Que faire face à l’invasion du plastique dans nos vies ?

Depuis le 1er juillet 2016, les sacs plastiques à usage unique sont interdits. Ils doivent être obligatoirement réutilisables.

Pour lutter contre l’invasion du plastique, [le gouvernement encourage les bonnes pratiques](https://www.franceculture.fr/emissions/pixel/sacs-plastiques-les-nouvelles-pratiques) : dans les années 2000, le sac en caisse est devenu payant, ce qui permit une utilisation accrue de sacs réutilisables.

En 2020, [le gouvernement français s’attaquera à la vaisselle jetable en plastique](https://www.actu-environnement.com/ae/news/vaisselle-jetable-plastique-interdiction-2020-biosources-27411.php4), en vue d’en interdire l’usage et le commerce tout en proposant des solutions alternatives, responsables et non-polluantes.